

Cossé-le-Vivien, le 3 janvier 2020



Mairie de COSSÉ-LE-VIVIEN
23 Rue de Nantes – B.P. 65
53230 COSSÉ-LE-VIVIEN

Tél. 02.43.98.80.24
Télécopie 02.43.98.97.65

► **Site Internet : www.cosse-le-vivien.fr**
Courriel : mairie@cosse-le-vivien.fr

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Cher-ère Collègue,

Par la présente, je vous invite à participer à la prochaine réunion de Conseil Municipal qui aura lieu le :

Jeudi 09 janvier 2020 à 20h30

Salle de réunion de la Maison de Communauté

I - Affaires générales – Personnel communal

- Délégation du conseil municipal au Maire – compte-rendu des décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

II – Cadre de vie – Communication et Action sociale

III – Affaires culturelles et touristiques

IV – Affaires scolaires et périscolaires

V – Urbanisme

- Rapport d'activité 2018 de Territoire d'Energie Mayenne

VI – Sport – Vie associative – Jeunesse

- Compte-rendu de la commission du 8 janvier 2020
- Mise en vente des anciens gradins de la Salle du FCC

VII – Finances – Bâtiment

- Budget 2019 : information de dépenses imprévues en vertu de l'article 2322-2 du CGCT
- Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)
- Délibération autorisant M. le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif
- Budget du lotissement de l'Erable : Décision Modificative n°1
- Budget du lotissement de Neuville : Décision Modificative n°1
- Comité de jumelage : participation de la commune pour la réception de jeunes allemands.

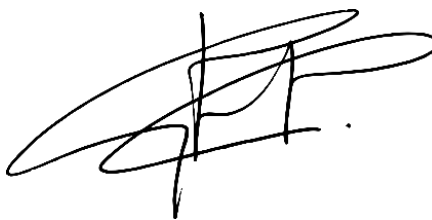
VIII – Affaires intercommunales

- Présentation des plans des équipements intercommunaux en construction ou en projet sur la commune.

Comptant sur votre présence,

Veillez agréer, Cher-ère Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,



Christophe LANGOUËT

